

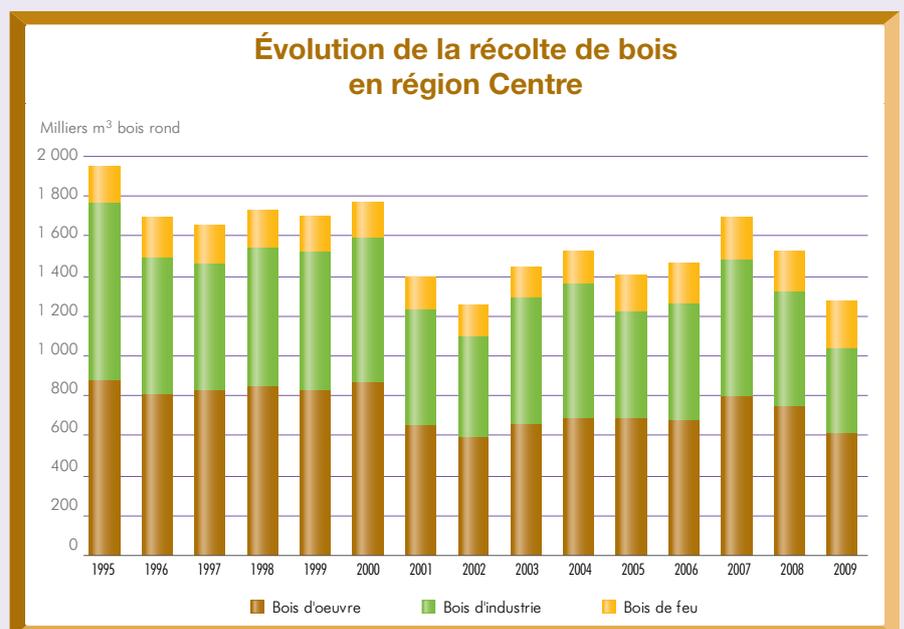
*En 2009, le volume de bois récolté en région Centre s'est élevé à 1,31 million de m<sup>3</sup>, en retrait de 15 % par rapport à 2008. Cette baisse concerne toutes les essences, le bois d'œuvre comme le bois d'industrie. La production de sciages enregistre un recul analogue (- 20 %) pour s'établir à 178 000 m<sup>3</sup>. Dans ce contexte de fort ralentissement de l'activité, l'emploi salarié et non salarié lié à la récolte de bois et au sciage diminue de 5 % en 2009.*

## Nouveau repli de l'activité des exploitations forestières et des scieries en 2009

### ● La récolte de bois baisse de 15 % en 2009

En 2009, le volume total de bois exploité dans la région s'élève à 1,31 million de m<sup>3</sup>, en excluant le bois de feu auto-consommé ou commercialisé hors des circuits officiels. Il fléchit de 15 % par rapport à l'année précédente, à l'inverse de l'évolution observée au niveau national (+ 8,5 %).

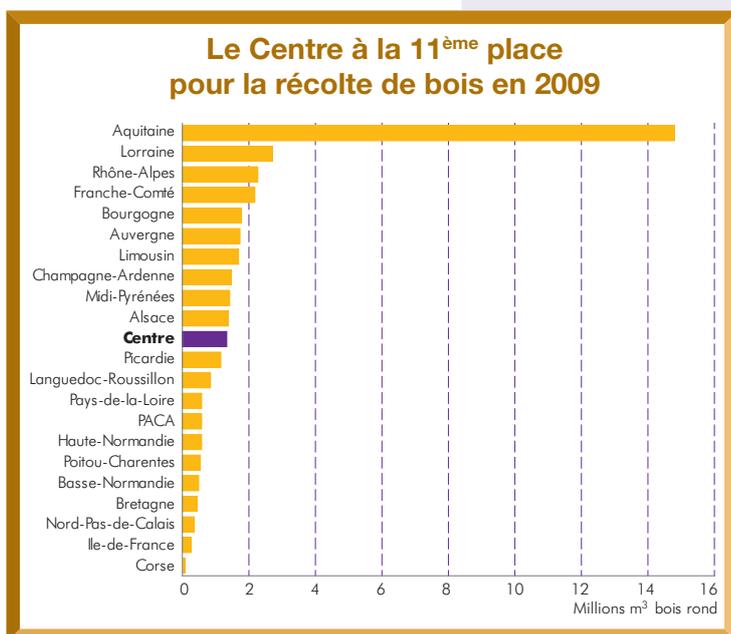
Les volumes récoltés en bois d'œuvre, en bois d'industrie et en bois énergie représentent en 2009 respectivement 48 %, 34 % et 18 % de la récolte. Bois de feu exclu, la récolte de feuillus domine celle de conifères (60 % / 40 %), traduisant la nette prédominance des feuillus dans les forêts de la région.



Source : Agreste 2009

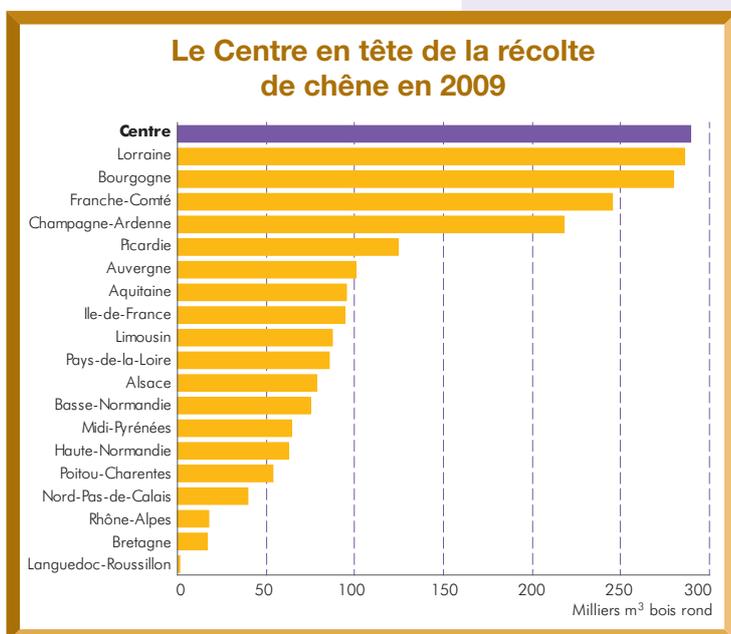


## La récolte de bois en 2009



Source : Agreste 2009

Le Centre, 7<sup>ème</sup> région française par sa surface forestière, se situe en 11<sup>ème</sup> place pour les volumes récoltés, assurant seulement 4 % de la récolte nationale. La plus forte contribution provient de la région Aquitaine avec près de 40 % à elle seule et une prépondérance marquée du pin maritime (cette région valorise toujours les chablis issus de la tempête Klaus du début de l'année 2009). La baisse du volume récolté en 2009 est plus accentuée pour le bois d'industrie (- 25 %) que pour le bois d'œuvre (- 18 %). Seule la vente de bois énergie enregistre une hausse notable (15 %), principalement pour le bois en bûche. Le volume de bois de feu commercialisé s'élève à 233 400 m<sup>3</sup> en 2009. Le bois de chauffage auto-consommé ou vendu en dehors des circuits officiels est estimé à 1,3 million de m<sup>3</sup>/an.



Source : Agreste 2009

### Le Centre, première région récoltante de chêne

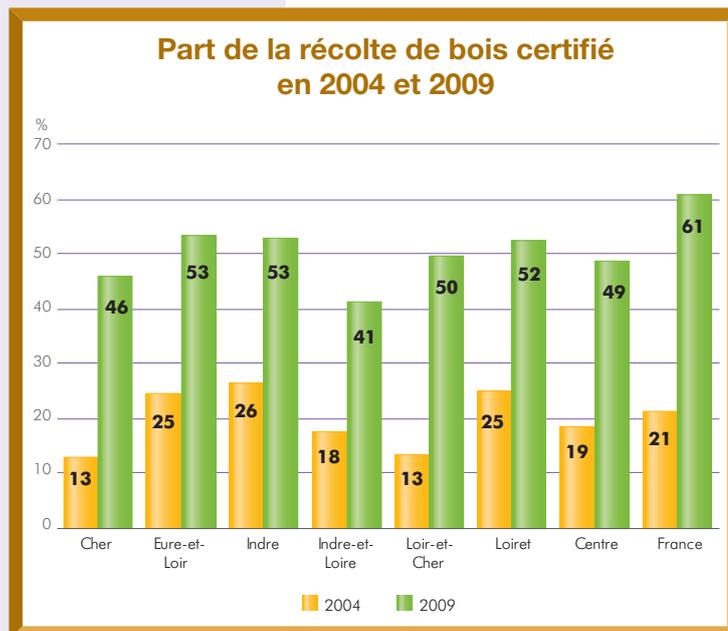
En 2009, la récolte de chêne enregistre une diminution de 20 % pour atteindre son plus bas niveau depuis 2002. Le chêne reste cependant la principale essence récoltée avec 47 % du bois d'œuvre et 22 % de l'ensemble des prélèvements. Le Centre est la première région récoltante avec 289 000 m<sup>3</sup>, soit 12 % de la récolte nationale. Le département du Loiret concentre à lui seul 23 % du volume régional de chêne récolté. Production de merrains et sciages constituent la meilleure valorisation des bois récoltés de chêne.



## A peine la moitié de la récolte est certifiée

Même si elle augmente régulièrement depuis 2004, la part de la récolte régionale certifiée au titre de la gestion forestière durable n'atteint pas 50 % en 2009 et l'écart avec la moyenne nationale (61 %) se creuse. Cette différence tient notamment à la stagnation du nombre d'entreprises d'exploitation forestière certifiées dans le Centre depuis 2004 alors que le niveau national en compte 14 % de plus. Pour être certifiés, les bois doivent être issus de forêts gérées durablement et prélevés par des entreprises elles-mêmes certifiées, généralement PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification). Par cette démarche, les propriétaires et les exploitants forestiers s'engagent à respecter certaines pratiques de gestion forestière (conservation d'arbres morts, priorité aux essences locales, respect des zones humides, protection des sols...).

## La récolte de bois en 2009

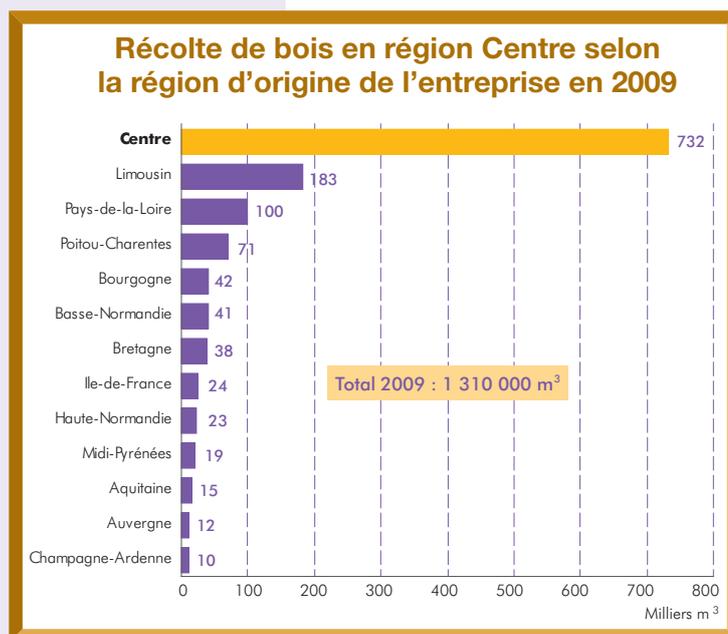


Source : Agreste 2009

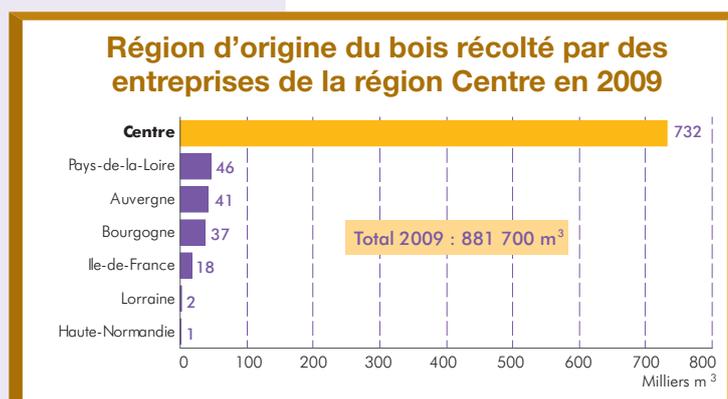
## La récolte inter-régionale de bois : le Centre déficitaire

Avec 732 370 m<sup>3</sup> en 2009, les entreprises implantées en région Centre ont réalisé 56 % de la récolte régionale de bois. Les entreprises extérieures à la région ont exploité la part restante, soit 579 000 m<sup>3</sup>. Elles sont principalement originaires du Limousin (14 %), des Pays-de-la-Loire (8 %) et de Poitou-Charentes (5 %).

A l'inverse, les entreprises locales peinent toujours à récolter en dehors de la région, avec seulement 17 % de leur collecte totale (149 000 m<sup>3</sup> en 2009). Les Pays-de-la-Loire constituent toujours la principale ressource extérieure avec 46 000 m<sup>3</sup>, soit 31 % de la récolte importée, suivis de près par l'Auvergne (28 %) et la Bourgogne (25 %). En conséquence, avec un solde négatif de 430 000 m<sup>3</sup>, davantage de bois sort de la région qu'il n'en rentre.



Source : Agreste 2009



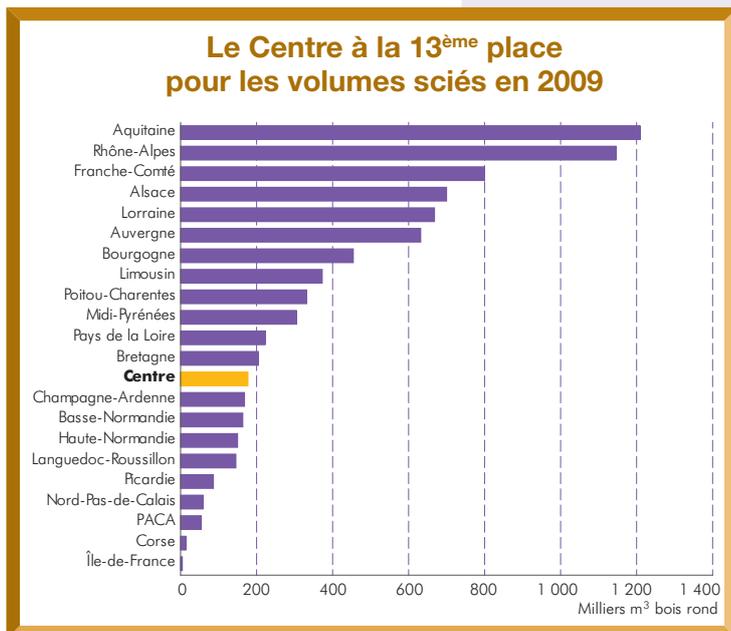
Source : Agreste 2009



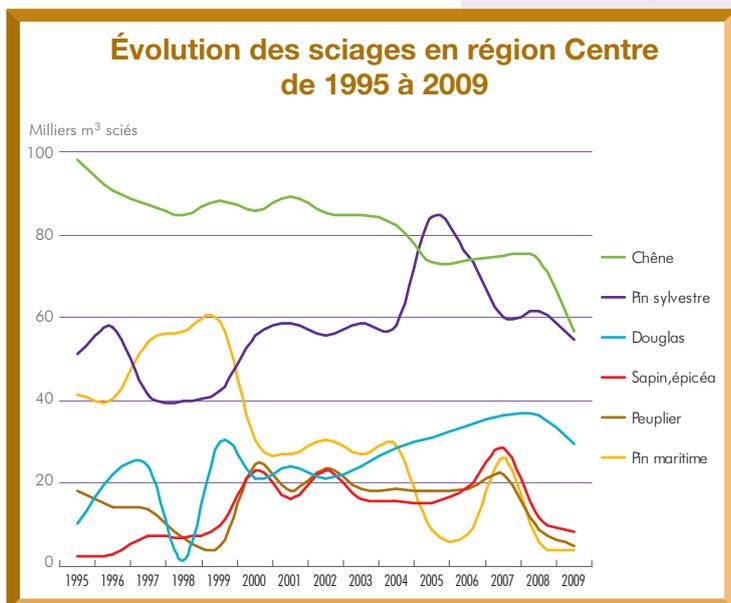
## Les sciages en 2009

### Deuxième année consécutive de baisse des sciages

La production régionale de sciages, déjà en repli en 2008 (- 18 %), subit un nouveau recul important en 2009 de 20 %, comparable à la baisse nationale (- 16 %). Le volume régional de bois scié s'élève à 178 000 m<sup>3</sup> en 2009 en incluant les merrains et bois sous rails, le plus bas niveau depuis 50 ans. Il ne représente que 2 % du volume scié au niveau national, le Centre se situant au 13<sup>ème</sup> rang des régions françaises. Le ralentissement de l'activité des scieries touche l'ensemble des régions françaises. Le contexte de crise dans le secteur du bâtiment, principal utilisateur des sciages (charpentes, menuiseries, parquets, lambris...), a particulièrement pénalisé les producteurs de sciages. Les mises en chantier de logements ont en effet diminué de 20 % en 2009, autant qu'en 2008.

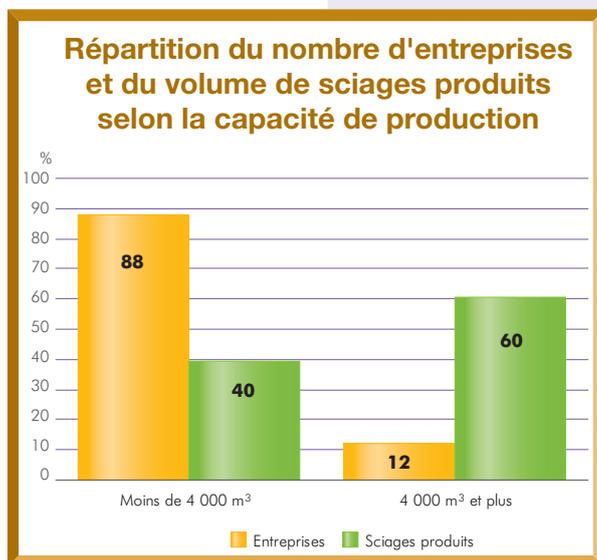


Source : Agreste 2009



Source : Agreste 2009

La baisse de la production régionale concerne toutes les essences mais est plus marquée pour les feuillus (- 25 %) que pour les conifères (- 16 %). Bien qu'en nette diminution ces dernières années, le chêne (32 %) et le pin sylvestre (31 %) demeurent les deux essences les plus sciées dans la région, suivies par le pin douglas (16 %). Le Loiret (37 %) et le Cher (27 %) restent nettement en tête pour la production totale de sciages. Le Loir-et-Cher se maintient à la première place pour le chêne (31 %), suivi par le Loiret (21 %). Pour le pin sylvestre, la quasi totalité des sciages est toujours produite par le Loiret (80 %).



Source : Agreste 2009

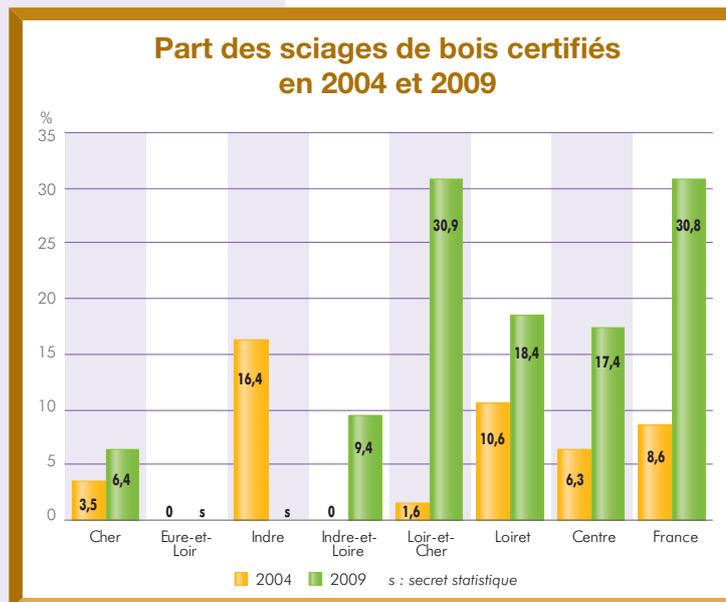
### Hausse de la production de merrains

La production de merrains concerne des volumes faibles de chêne de grande valeur. Grâce à la haute qualité des chênes du centre de la France, une douzaine d'entreprises (merranderies, tonnelleres et scieries) se consacrent à la fabrication de merrains dans la région. Leur production représente un volume de 6 770 m<sup>3</sup> en 2009, soit 11 % de la production nationale. Pour la seconde année, elle est en hausse sensible (+ 40 %) par rapport à 2008, à l'inverse de l'évolution mesurée pour la France entière (- 30 %).

## Lente progression des sciages certifiés

La production de sciages certifiés progresse régulièrement pour répondre aux attentes des clients sensibilisés au développement durable et à celles des professionnels qui communiquent fortement sur la provenance de leurs produits (parquets, menuiseries, meubles...). Les sciages certifiés représentent 17 % des sciages régionaux en 2009, contre 6 % en 2004. Cette part reste cependant en deçà de la moyenne nationale (31 % en 2009). Ce différentiel s'explique par une progression moins rapide du nombre de scieries certifiées dans le Centre qu'au niveau national, en raison notamment de la forte prédominance des petites scieries débitant moins de 4 000 m<sup>3</sup>/an. Fin 2009, dix-huit scieries sont certifiées PEFC dans la région sur un total de 73 (Source PEFC France).

## Les sciages en 2009



Source : Agreste 2009

### Méthodologie

L'enquête exploitation forestière 2009 vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, par essence, feuillus ou conifères, et son utilisation (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois d'énergie). L'enquête scierie comptabilise le volume des sciages produits en France par essence et par choix et la quantité de produits connexes par type d'utilisation : trituration, énergie, autres. Elle permet aussi de déterminer la production commerciale en volume et en valeur. Ces deux enquêtes sont réalisées dans le cadre de la charte de qualité des enquêtes de branches.

En 2002, l'émergence de la certification forestière a conduit à introduire des questions relatives aux volumes

de bois ronds et de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement. En 2005, des questions ont été ajoutées sur les sciages séchés artificiellement et sur l'utilisation énergétique des produits connexes de scierie.

Dans l'enquête exploitation forestière, l'activité est décrite en précisant les départements de récolte. Pour l'activité de sciage, on connaît les sciages débités par département de production.

Les deux enquêtes sont réalisées par correspondance. En 2009, elles ont été exhaustives et toutes les entreprises des secteurs considérés ont été enquêtées. En 2008, seul un échantillon représentatif a été interrogé.

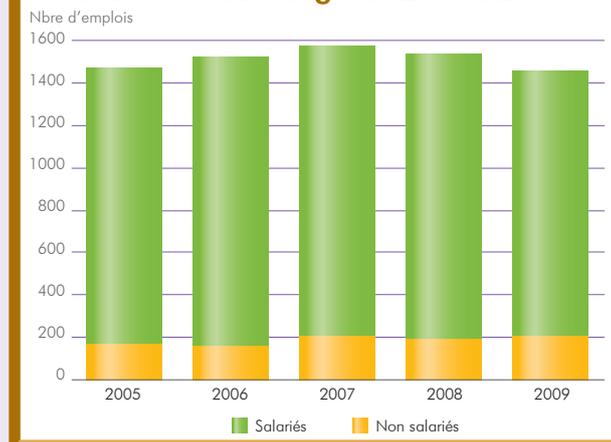
## L'emploi diminue de 5 % en 2009

Les activités d'exploitation forestière et de sciage génèrent 1 251 emplois salariés dans la région Centre en 2009. Les scieries représentent 80 % de l'ensemble des salariés. A ces effectifs, s'ajoutent les personnes non salariées des entreprises de travaux forestiers (209 en 2009). Le nombre d'emplois total est en repli de 5 % par rapport à 2008. Cette baisse affecte uniquement les scieries (- 14 %), l'emploi lié à l'exploitation forestière progressant de 6 %.

(1) Emplois salariés et non salariés des branches sylviculture, exploitation forestière, scierie, rabotage ponçage et imprégnation, y compris salariés travaillant dans des ateliers de deuxième transformation du bois et salariés hors production (gérants salariés, personnels administratifs et commerciaux, salariés du transport, etc...).

## FOCUS

### Évolution de l'emploi lié à la récolte de bois et au sciage de 2005 à 2009 (1)



Source : Agreste 2009



## FOCUS

### Le bois énergie

Les engagements pris aux niveaux mondial et européen pour lutter contre le réchauffement climatique orientent la France dans un ambitieux programme d'utilisation des énergies renouvelables en substitution des énergies fossiles. L'objectif est de porter à au moins 23 % la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie à l'horizon 2020. Pour le bois énergie, c'est un doublement de la production qui est visée. Les particuliers bénéficient d'avantages fiscaux pour s'équiper en chaudières bois. Les collectivités locales ont de plus en plus recours au bois pour le chauffage des bâtiments ou des équipements collectifs, dans le cadre du Programme Bois-Energie de l'Ademe.

Les industriels sont sollicités pour produire de l'électricité et de la chaleur à partir de biomasse.

Ces nouveaux usages du bois doivent se développer dans le cadre des ressources existantes et mobilisables, sans créer de conflits avec les usages locaux actuels de ces mêmes ressources.

A fin 2010, la consommation des chaufferies industrielles et collectives du Centre est estimée à environ 450 000 m<sup>3</sup>/an de bois énergie, soit 280 000 tonnes. Une partie importante est destinée à la chaufferie d'une grosse usine de panneaux. Ce volume est à rapprocher de la consommation de bois bûche dans le secteur résidentiel-tertiaire estimée à environ 1,5 millions de m<sup>3</sup>/an.

### Les disponibilités de bois en région Centre

La récolte officielle en région Centre en 2009 s'est élevée à 1,31 million de m<sup>3</sup>, répartis pour 610 000 m<sup>3</sup> en bois d'œuvre, 468 000 m<sup>3</sup> en bois d'industrie et 233 000 m<sup>3</sup> en bois énergie. Cette récolte doit, en réalité, être majorée de 1,3 million de m<sup>3</sup> de bois de chauffage commercialisé hors statistiques (travail dissimulé, autoconsommation...). Au total les prélèvements avoisinent 2,6 millions de m<sup>3</sup>, soit 45 % de l'accroissement naturel forestier, chiffré par l'IFN à plus de 6 millions de m<sup>3</sup>.

Deux études nationales, réalisées en 2009 (MAAP-Cemagref et Ademe), évaluent les disponibilités supplémentaires de bois en France et dans chaque région. En région Centre, les volumes estimés sont les suivants (en négligeant les menus bois de diamètre inférieur à 7 cm) :

- bois d'œuvre : 1 060 000 m<sup>3</sup> /an (MAAP-Cemagref)

- bois d'industrie + bois énergie : 2 200 000 m<sup>3</sup> /an (Ademe)

Ces chiffres correspondent aux volumes supplémentaires fournis bord de route mais sans la prise en compte de facteurs de réfraction importants sur les volumes susceptibles d'être effectivement mis en vente (état de la voirie utilisable, motivation et réactivité des propriétaires...).

Une réflexion menée en 2009 par la DRAAF et les professionnels du Centre a conduit à chiffrer raisonnablement à 800 000 m<sup>3</sup>/an le volume supplémentaire de bois susceptible d'être effectivement mobilisé pour la région à l'échéance 2020 (220 000 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre et 580 000 m<sup>3</sup> de bois d'industrie et énergie).

### Les pépinières forestières

En 2009-2010, cinq entreprises ont cultivé 44 hectares de pépinières forestières. Deux d'entre elles n'ont produit que du peuplier sur une surface de 19 hectares. L'essentiel des plants est cultivé dans le Loir-et-Cher (86 %) et, dans une moindre mesure, dans le Loiret.

La production régionale vendue est en

repli de 13 % par rapport à 2008-2009. Cette baisse concerne surtout les résineux (- 24 %) et très faiblement les feuillus (- 1,5 %). A l'inverse, les ventes de plants de peuplier ont progressé de 23 %. Ainsi, 1 770 000 plants de feuillus, 1 550 000 plants de résineux et 21 500 plants de peupliers ont été vendus en 2009-2010.

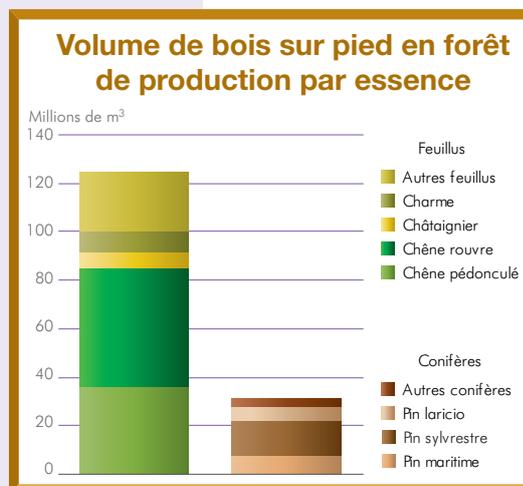
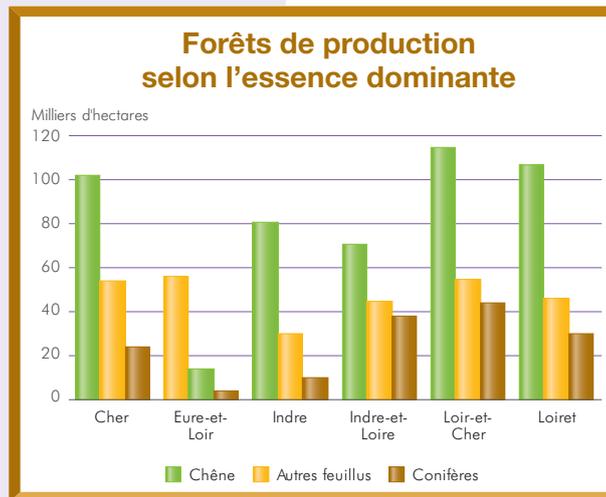


La forêt et les peupleraies occupent environ 932 000 hectares en région Centre, soit 24 % du territoire régional, le Centre étant la 7<sup>ème</sup> région française par la superficie forestière.

La forêt est très majoritairement privée, à 88 %. La forêt publique est essentiellement domaniale. Entre la Loire et le Cher, la forêt de Sologne constitue le deuxième plus important massif forestier de France. La forêt d'Orléans, dont la superficie totale est de 50 000 hectares, comprend aussi la plus vaste forêt domaniale de France métropolitaine avec 35 000 hectares.

Les feuillus, fortement prépondérants, représentent 80 % du volume de bois sur pied de la région (125 millions de m<sup>3</sup>), pour une moyenne nationale à 64 %. Le chêne rouvre et le chêne pédonculé fournissent à eux seuls les deux tiers du volume des feuillus, loin devant le charme et le châtaignier qui y participent pour 6 % chacun.

Avec 30 millions de m<sup>3</sup>, les conifères composent 20 % du volume sur pied régional. Le pin sylvestre, majoritairement présent en forêt privée (83 %), fournit 46 % du volume.



Année de référence : 2007 (résultats des campagnes d'inventaire 2005 à 2009)  
Source : Inventaire Forestier National

Milliers d'hectares	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
Surface totale du territoire	730	594	690	616	642	681
Surface forestière totale	182	74	122	155	217	184
dont forêt de production	181	73	121	153	215	183
Forêt appartenant aux particuliers	159	62	111	141	199	145
<b>Taux de boisement %</b>	<b>24,9</b>	<b>12,4</b>	<b>17,7</b>	<b>25,1</b>	<b>33,7</b>	<b>27</b>

Source : Inventaire Forestier National Année de référence : 2007 (résultats des campagnes d'inventaire 2005 à 2009)

Hectares	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Forêts domaniales	15 571	10 053	13 245	9 053	20 516	39 129	<b>107 568</b>
Forêts communales et autres forêts soumises	9 555	274	1 753	6 188	1 222	714	<b>19 707</b>

Source : Office National des Forêt

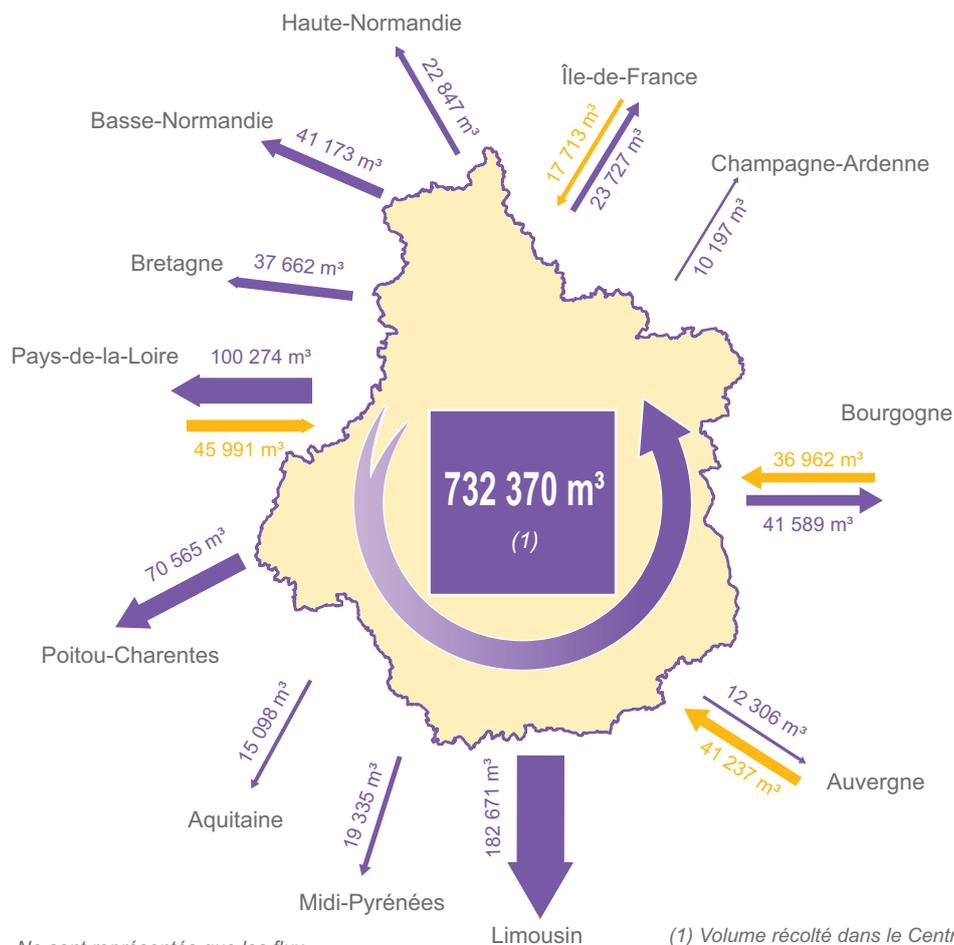
Milliers d'hectares	Cher	Eure-et-loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région Centre
Chêne	102	56	81	71	115	107	<b>532</b>
Autres feuillus	54	14	30	45	55	46	<b>244</b>
Conifères	24	4	10	38	44	30	<b>150</b>
<b>Total</b>	<b>180</b>	<b>74</b>	<b>121</b>	<b>154</b>	<b>214</b>	<b>183</b>	<b>926</b>

Source : Inventaire Forestier National Année de référence : 2007 (résultats des campagnes d'inventaire 2005 à 2009)



## FOCUS

### Volume des bois récoltés en région Centre en 2009



Ne sont représentés que les flux supérieurs à 10 000 m³/an

(1) Volume récolté dans le Centre par des entreprises ayant leur siège dans la région Centre

Source : Agreste 2009

### Définitions

**Bois d'œuvre** : constitué de grumes ayant des caractéristiques de dimension et de qualité suffisantes pour être sciées, tranchées, déroulées ou fendues.

**Bois d'industrie** : bois de petite dimension destiné à l'industrie de la pâte à papier ou des panneaux (bois de trituration), des bois de mines et des poteaux.

**Livraisons de sciages** : il s'agit des sciages vendus ou transférés aux autres ateliers de l'entreprise au cours de l'année.

**Exploitant forestier** : entrepreneur qui achète les arbres sur pied et les revend abattus. Il peut faire appel à des sous-traitants, bûcherons, débardeurs, transporteurs.

**Propriétaire forestier** : peut être lui-même exploitant. Certaines scieries font de l'exploitation forestière. Le sciage à façon pour les propriétaires est hors champ de l'enquête.

**Entreprises** : l'unité retenue est l'entreprise. L'exploitation forestière est interrogée au lieu de son siège social, mais les quantités de bois récoltées sont réparties par département d'activité. La scierie est également enquêtée à son siège social, mais en cas de scieries multiples, elle regroupe les informations sur le même questionnaire, ce qui ne permet plus de disposer de résultats départementaux.

**Merrain** : planche obtenue en débitant un billot de bois, principalement de chêne, par fendage, et servant à confectionner les douves des tonneaux.

**Autres bois d'industrie** : bois destiné à la fabrication de bois de mine, de poteaux de lignes électriques ou téléphoniques, de piquets, pieux, échelas...

**Bois énergie** : ou encore bois de feu ou bois de chauffage est un bois destiné à la combustion ou à la carbonisation.

**Bois de trituration** : bois destiné à être déchiqueté ou dissous pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

**Bois sous rails** : bois utilisés pour la fixation des rails de chemin de fer. Ce groupe comprend les traverses et les appareils de voie.

#### Pour en savoir plus :

Récolte de bois et production de sciages en 2009  
« 1/3 des chablis de la tempête klaus récoltés dès 2009 »  
Agreste Primeur n°254 - janvier 2011

Site Agreste : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
Site de la DRAAF : [www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique et économique  
Cité administrative Coligny  
131 rue du Faubourg Bannier - 45042 Orléans CEDEX 1  
Tél.: 02 38 77 40 60 - Fax : 02 38 77 40 69  
Courriel : [srise.draaf-centre@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-centre@agriculture.gouv.fr)



Directeur de la publication : B.Beaussant  
Rédacteur en chef : P. Barbéra  
Composition : SRISE Centre  
Impression : Corbet  
02 38 63 44 40  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 0246-1803  
Prix : 2€